



Département du Trésor des États-Unis

BUREAU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

1750 Pennsylvania Ave. NW, 8th Floor, Washington DC 20220 | Tél. :202-622-7610 | Fax :202-622-5879 | info@ota.treas.gov

L'assistance technique du Trésor : le legs du renforcement du secteur financier

- 1990** Service établi par le Trésor pour appuyer la transition économique en Europe centrale et orientale à la suite de la chute du mur de Berlin
- 1991** Premier projet de conseiller résident en Pologne (la Pologne s'est jointe à l'Union européenne en 2004 en même temps que d'autres pays anciens membres du bloc de l'Est)
- 1995** Premier engagement dans un pays touché par des conflits (Bosnie)
- 1997** Formation d'une nouvelle équipe axée sur la lutte contre les crimes économiques et la corruption
- 1998** Envoi de conseillers bancaires en Indonésie et en Thaïlande pour aider à résoudre la crise financière asiatique
- 1999** Le Congrès autorise et alloue directement des crédits au Bureau de l'assistance technique pour financer ses activités d'aide dans le monde entier
- 2003** Déploiement de conseillers en Afghanistan et en Irak pour appuyer les efforts de relèvement
- 2004** Formation du premier partenariat avec la Millennium Challenge Corporation et coopération sur les contrats et les programmes du seuil
- 2007** Lancement de l'initiative d'inclusion financière pour accroître l'accès aux services financiers dans de bonnes conditions de sécurité
- 2008** Aide aux pays touchés par la crise financière mondiale
- 2009** Lancement d'activités axées sur le renforcement des capacités des gouvernements à structurer et à mettre en œuvre des projets d'infrastructure
- 2010** Adhésion à l'Initiative du Département d'État pour la bonne gouvernance et le renforcement des capacités dans le secteur de l'énergie en vue d'accroître la transparence dans les industries extractives
- 2010** Début du partenariat avec le Département d'État pour renforcer les capacités des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes en matière de lutte contre les crimes économiques
- 2014** Déploiement de conseillers en Ukraine pour aider les autorités intérimaires durant la crise économique et politique
- 2014** Début du partenariat avec le Département d'État pour accroître la transparence des finances publiques dans le monde par le biais du Fonds d'innovation pour la transparence budgétaire

Un secteur financier fonctionnant bien est essentiel à la réalisation des grands objectifs des pays dans les domaines de l'économie, de la politique et de la sécurité. La mission du programme d'aide internationale du Département du Trésor des États-Unis, administré par le Bureau de l'assistance technique (BAT), est de favoriser la mise en place d'un secteur financier solide et la pratique d'une gestion rationnelle des finances publiques dans les pays où son intervention est nécessaire et qui manifestent une volonté résolue de réformes.

Depuis plus de vingt ans, le BAT aide de nombreux pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques financières et des pratiques de gestion axées sur le marché qui favorisent la croissance économique et l'instauration de régimes démocratiques stables. Bien que le BAT se concentre sur le secteur public, les avantages d'une gestion améliorée des finances publiques s'étendent à l'ensemble de la société, particuliers, entreprises privées et autres parties intéressées du système économique. Le gouvernement qui administre les deniers de l'État de manière intègre et efficace offre non seulement de meilleurs services essentiels mais s'acquiert également une crédibilité accrue auprès de ses administrés et de la communauté internationale.

Le BAT offre une aide au secteur financier dans cinq domaines fondamentaux : politique et administration fiscales, budget et responsabilisation financière, financement de la dette gouvernementale et de l'infrastructure, services bancaires et financiers, et crimes économiques. En outre, il intervient dans des domaines connexes exigeant une collaboration interdisciplinaire, tels que l'inclusion financière, le développement des systèmes informatisés et les vérifications des états financiers. Les conseillers techniques chevronnés du BAT œuvrent aux côtés de leurs homologues au sein des ministères des Finances, des banques centrales, des services fiscaux et de divers établissements financiers du secteur public, généralement sur une période de plusieurs années. L'aide peut être fournie en continu par des conseillers résidents ou sur des bases ponctuelles par des conseillers détachés temporairement à l'étranger pour des missions de courte durée.

Le BAT privilégie les valeurs et les objectifs suivants :

- Nous accordons la toute première priorité au renforcement des capacités institutionnelles et personnelles et œuvrons aux côtés des dirigeants et des personnels opérationnels.
- Nous agissons avec souplesse et en réponse aux demandes des pays.
- Nous œuvrons avec les gouvernements qui manifestent une ferme volonté d'instaurer des réformes et de tirer parti productivement de notre aide.
- Nous employons un personnel de conseillers chevronnés qui ont confronté et résolu les types de problèmes auxquels font face leurs homologues de par le monde.
- Nous travaillons en collaboration avec d'autres organismes du gouvernement des États-Unis et des organisations internationales.
- Nous visons à avoir un impact maximal par nos projets et cessons d'intervenir une fois les capacités locales en place.

Le BAT est un petit programme efficace par rapport au coût qui tire parti de ressources financières modestes pour aider les pays partenaires à obtenir des résultats de développement importants tels que les suivants :

- **La Colombie** est le premier pays d'Amérique latine à avoir mis en place une Inspection générale pour les questions fiscales, organisme indépendant chargé d'enquêter sur la corruption et d'éliminer les faiblesses systémiques dans l'administration des impôts et les services de la sécurité sociale. Cette entité, élaborée d'après des recommandations du BAT, a considérablement accéléré la conduite des enquêtes.
- **Le Costa Rica** a mis en œuvre avec succès un projet d'infrastructure pour ouvrir une aérogare internationale à son principal point d'entrée touristique. Le BAT a aidé les autorités à évaluer les modèles de financement et d'exécution et à déterminer la solution optimale pour exécuter le projet.
- **Le Honduras** a mené des opérations de saisie des avoirs d'une organisation de trafic des stupéfiants qui lui ont rapporté plus de 500 millions de dollars. Le BAT a œuvré avec les autorités honduriennes pour formuler un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- **Les Philippines** mettent en place un nouveau système d'états de paie et de gestion des ressources humaines qui pourrait leur permettre de réaliser d'importantes économies, jusqu'à 10 % de la masse salariale. Le BAT a conseillé les autorités sur ce processus pluriannuel de modernisation et de centralisation du système de paie.
- **L'Afrique du Sud** a établi un cadre de dépenses à moyen terme pour guider les autorités provinciales et nationales dans l'élaboration du budget au lendemain de l'apartheid. Ce cadre, formulé par le BAT, est toujours le principal instrument utilisé pour équilibrer les choix politiques et déterminer la distribution équitable des recettes entre les instances gouvernementales de divers niveaux.

Intégration financière de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)



Personnels du BAT et de la Banque centrale du Kenya à l'École kényane d'études monétaires

Le BAT offre son soutien aux pays membres de la CAE (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie), qui souhaitent s'orienter en direction de l'intégration et de l'harmonisation financières. Il entreprend dans tous ces pays des projets comportant toute une gamme d'activités, notamment de mobilisation de recettes, de supervision bancaire, de

financement de l'infrastructure et de développement des marchés des titres d'État. Avec l'appui du BAT, la CAE a réalisé des progrès notables dans la mise en place d'un système intégré de paiement, qui facilitera les échanges commerciaux transfrontières entre tous les pays de la Communauté, ainsi que dans l'amélioration des marchés des titres d'État et des stratégies de gestion de la dette.

Le **programme de la Politique et de l'Administration fiscales** a pour mission d'apporter une aide aux services fiscaux, aux administrations douanières et aux ministères des Finances pour renforcer leurs capacités à servir leur pays et sa population par une perception efficace et responsable des recettes. Les projets portent sur la perception maximale des recettes prévues par la loi, la promotion de l'équité et de la transparence, l'élaboration de processus qui informent et aident les contribuables, et la lutte contre la corruption dans toutes les activités de perception des recettes des pays bénéficiaires.

Ce programme intervient notamment dans les domaines suivants :

- Conseils sur les politiques fiscales et l'élaboration de textes de loi, en mettant l'accent sur les obligations d'équité et de conformité ainsi que sur la production de recettes ;
- Efficacité dans l'administration des impôts, la comptabilité et l'enregistrement des contribuables ;
- Promotion du respect des règlements fiscaux et douaniers :
 - Appui en faveur de la conformité volontaire par l'éducation et l'information des contribuables ;
 - Audit et gestion de la dette ;
 - Procédures criminelles ;
- Conception et gestion de systèmes administratifs et organisationnels, et notamment mise en place et renforcement de bureaux de perception de grandes et de moyennes dimensions ;
- Contrôles et inspections intérieurs pour éviter la corruption par la dissuasion et y remédier ;
- Systèmes efficaces de gestion des ressources humaines et des performances ;
- Conseils de gestion de projets, en particulier pour les systèmes fiscaux informatisés ; et
- Formation à tous les niveaux, depuis les ateliers de planification et de gestion exécutives stratégiques jusqu'aux formations techniques d'agents vérificateurs et percepteurs.

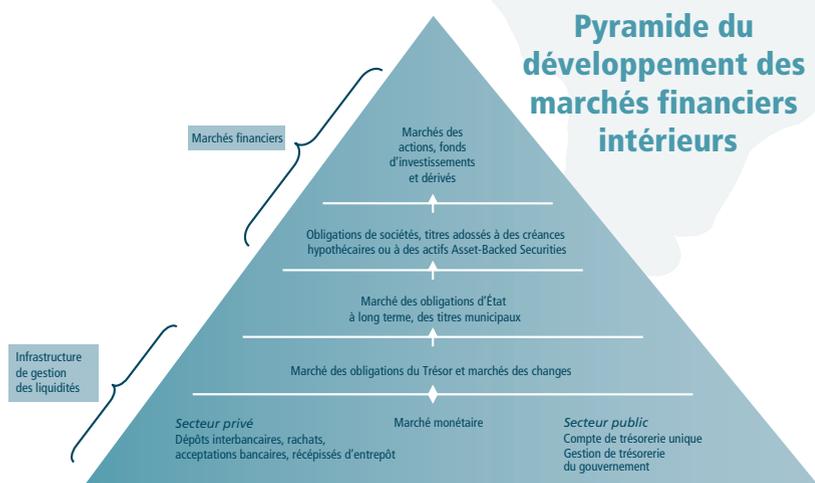


Monrovia (Libéria)

La mission du **programme du Financement de la Dette gouvernementale et de l'Infrastructure (FDGI)** est double. La première est d'aider les pays hôtes à mettre en œuvre des pratiques rationnelles de gestion de la dette publique et de développer des marchés intérieurs des titres d'emprunt par le biais desquels le gouvernement peut répondre à ses besoins de financement de manière prévisible, à des conditions de coût et de risque acceptables. La présence de marchés intérieurs solides de titres d'emprunt gouvernementaux est favorable à la stabilité politique et financière, à la transmission des politiques monétaires et au développement du marché général des capitaux pour les émetteurs et les investisseurs sous-nationaux et privés. Les conseillers du Programme FDGI sur la dette souveraine aident leurs homologues étrangers à mettre en œuvre des mesures visant divers objectifs importants :

- Renforcer le cadre législatif et réglementaire pour la gestion de la dette souveraine et l'émission de titres de créance souverains ;
- Renforcer les capacités des institutions et du personnel à émettre des emprunts publics et à gérer la dette publique par le biais de mécanismes en harmonie avec le marché ;
- Adopter des politiques et des stratégies globales de gestion et de financement de la dette ;
- Élargir la gamme d'instruments et de sources de financement pour répondre aux besoins de fonds budgétaires et de dépenses d'équipement, tout en fournissant aux investisseurs locaux des instruments d'épargne sûrs ; et
- Concevoir et mettre en œuvre de mécanismes d'émission, de négociation et de règlement d'échanges de valeurs mobilières favorables à la transparence, à l'efficacité et à la liquidité du marché financier.

Le schéma ci-dessous illustre les diverses composantes prises en considération dans le développement des marchés financiers intérieurs. Le Programme FDGI intervient principalement aux deux niveaux inférieurs de la pyramide, ce qui établit des bases solides pour le développement des marchés des capitaux.



Source : Fonds monétaire international (FMI)

La seconde mission du programme FDGI est d'aider les pays hôtes à développer et à financer l'infrastructure de base, telle que les transports, la sécurité publique, les établissements de santé et l'énergie, qui est d'une importance cruciale pour le développement économique et la qualité de vie dans les pays considérés. Le programme FDGI aide à renforcer les capacités du gouvernement des pays hôtes à accélérer le développement de l'infrastructure et à appliquer l'approche la plus efficace possible pour la mise en œuvre de projets d'infrastructure économiquement et financièrement sains. Les conseillers du programme spécialistes du financement de l'infrastructure œuvrent avec les autorités alors que celles-ci s'acquittent des questions suivantes :

« ... aide à renforcer les capacités des homologues gouvernementaux à accélérer le développement de l'infrastructure ... »

- Renforcer leur cadre juridique et réglementaire, en particulier pour les partenariats public-privé ;
- Établir et doter en personnel une organisation appropriée de développement et de gestion de l'infrastructure ;
- Accroître leur capacité à analyser l'impact financier de propositions de projets particulières et à gérer l'impact des projets, en particulier leur impact sur la dette, leurs passifs éventuels et leurs coûts de fonctionnement dans le long terme ;
- Améliorer et institutionnaliser le processus d'élaboration des projets, notamment les mécanismes de passation de marchés et de résolution des différends ;
- Améliorer les communications interorganisations et avec le secteur privé ; et
- Attirer les investisseurs potentiels dans les projets ainsi que les concessionnaires et les créanciers éventuels.



Des conseillers du BAT évaluent un projet tanzanien de centrale énergétique.

La mission du **programme de Responsabilisation budgétaire et financière** est d'accroître l'efficacité des ministères des Finances, la lisibilité et la transparence des documents budgétaires, et les ressources gouvernementales à allouer à la gestion et aux dépenses. Le BAT œuvre avec les pays pour améliorer tous les aspects du cycle budgétaire décrits ci-dessous.



L'aide du BAT est adaptée aux besoins du pays considéré, et les activités particulières entreprises peuvent comprendre :

- Des réformes des procédures financières et administratives au moyen de la rédaction de lois, règlements, normes et manuels ;
- L'introduction et l'institutionnalisation de techniques d'analyse financière ;
- La mise en œuvre de procédures administratives spécialement conçues pour les systèmes manuels et automatisés ;
- L'application de normes financières et comptables internationales ;
- L'évaluation des structures organisationnelles, des besoins de dotation en personnel et des descriptions de postes, ainsi que des recommandations de changements et l'apport d'appuis pour leur mise en œuvre ; et
- Le renforcement des capacités par le biais de formations formelles et informelles.

Le programme des Services bancaires et financiers

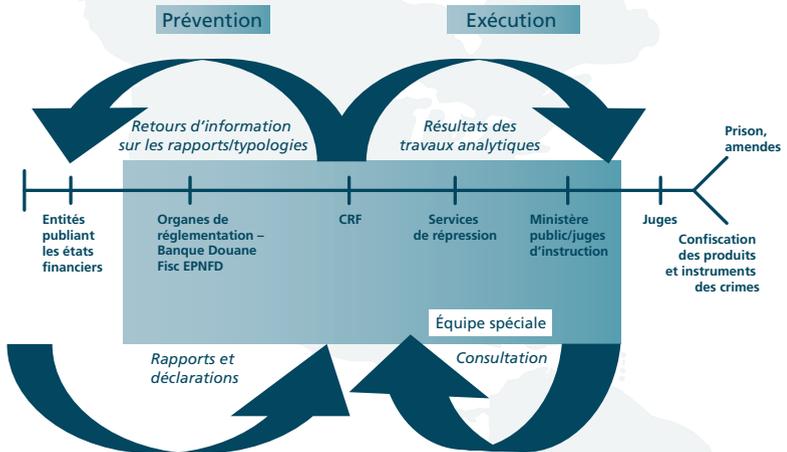
appuie la mise en place d'institutions saines, robustes et bien réglementées, à même d'agir en intermédiaires financiers efficaces, accessibles à tous et protégées de la mauvaise gestion, de la fraude financière et des effets d'une conjoncture macroéconomique défavorable. Les projets peuvent comporter les activités spécifiques suivantes :

« appuie la mise en place d'institutions saines, robustes et bien réglementées, ... »

- **Supervision des secteurs banque, assurance et marché financier** : mise en œuvre des accords de Bâle ; supervision fondée sur le risque ; tests de résistance et systèmes d'alerte précoce ;
- **Restructuration bancaire** : réhabilitation des banques en difficulté ; gestion et cession des actifs obérés ; liquidation des institutions financières en faillite ; privatisation des banques d'État ;
- **Systèmes de garantie des dépôts** : rédaction de lois ; structure opérationnelle ; formulation et application de politiques et règlements ; évaluation du capital et des primes nécessaires ;
- **Stabilité financière** : harmonisation des approches macro-prudentielles d'évaluation des risques pesant sur le secteur financier ; création de comités de surveillance et émission de rapports financiers pour signaler les sources éventuelles d'instabilité ou les faiblesses du secteur financier ;
- **Audit interne et comptabilité** : adoption et application des Normes internationales d'information financière ; fonctions d'audit de la banque centrale ;
- **Gouvernance d'entreprise** : conception de structures organisationnelles pour les banques centrales et le secteur des banques commerciales ;
- **Inclusion financière** : promotion de l'accès au crédit pour les groupes de population sous-desservis ;
- **Systèmes de paiement émergents** : établissement de cadres de réglementation pour les services financiers mobiles et autres innovations visant à faciliter l'accès au marché financier ;
- **Modernisation des systèmes d'IT** : conception et mise en œuvre de systèmes d'activités bancaires de base, de paiement de masse et de données bancaires ;
- **Politique monétaire** : analyse de la politique monétaire, macro-économique et financière ; émission de monnaie et réévaluation monétaire ; mise en place de départements de recherche en politique monétaire.

L'équipe de lutte contre les crimes économiques (ELCE) appuie la mise en place d'institutions et de régimes pour combattre les crimes économiques, notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Comme l'indique l'illustration ci-dessous, cette mission de vaste portée et l'approche systémique de l'assistance technique correspondante comportent l'établissement de relations de travail avec des parties prenantes multisectorielles. L'ELCE intervient en partenariat avec des homologues étrangers appartenant aux services de réglementation, d'analyse, d'application des lois et du système judiciaire chargés d'assurer l'existence d'un système financier sûr, rationnel et transparent, dans leur pays, de cibler les organisations et les réseaux criminels transnationaux, y inclus les produits de leurs activités illicites, et de faire respecter l'État de droit.

Élaboration d'un régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme



L'ELCE fournit des services d'assistance technique au secteur de la sécurité dans les domaines fonctionnels suivants :

- Évaluations préalables et rétrospectives ;
- Activités des cellules de renseignement financier (CRF) ;
- Sécurité des frontières et contrôle des exportations ;
- Activités de la police locale, régionale et nationale ;
- Fonctions du ministère public et de l'appareil judiciaire ;
- Lutte contre le financement du terrorisme ; et
- Règlementation et supervision des institutions financières et non financières, y inclus des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD).

Empreinte mondiale de l'assistance technique du Trésor

Europe et Eurasie

Géorgie
Kosovo
Moldova
Ukraine

Asie

Birmanie
Cambodge
Indonésie
Mongolie
Philippines
Viet Nam

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Autorité palestinienne
Irak

Afrique subsaharienne

Angola
Burundi
Djibouti
Ghana
Guinée
Kenya
Lesotho
Libéria
Malawi
Nigeria
Ouganda
Rwanda
Sénégal
Tanzanie
Zambie

Amériques

Colombie
Costa Rica
Dominique
El Salvador
Grenade
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Jamaïque
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay



1750 Pennsylvania Ave. NW, 8th Floor, Washington DC 20220
Tél. : 202.622.7610 | Fax : 202.622.5879 | info@ota.treas.gov

Pour de plus amples informations, consulter notre site Web à :
<http://go.usa.gov/wyAB>

